

Compte-rendu CAPL n°2 et 1 du 12/11/2013

Ordre du jour : Promotion des agents de catégorie C en B et B en A par liste d'aptitude.

Les élus **FO DGFIP** ont fait lecture d'une déclaration liminaire.

CAP n°2.

Pour cette CAP, 47 demandes ont été présentées. Aucun agent n'a souhaité un entretien avec la Direction. La réunion organisée le 17 Octobre avait apporté les informations nécessaires.

Rappel : la décision finale revient à la CAP nationale. La liste proposée par le département peut donc être réduite.

Propositions de la Direction : **par ordre alphabétique**

Classés excellents :
ASSIER Simone (GCP)
BREFUEL Ghislain (FF)
DUPIN Mireille (GCP)
LAPIERRE Corinne (FF)
MARTY Régine (GCP)
NOGARET Cécile (FF)
TRIADOU Sylviane (GCP)
VIEILLEDENT Florence (FF)

Classés très bons :
DRZAZGA Martine (GCP)
GEHIN Patricia (FF)
ROUCHETTE Dominique (FF)
TARRISSE Cécile (GCP)

Cette année, ce sont donc 4 propositions de promotions pour la Filière Gestion Publique et 4 pour la Filière Fiscale. Pour rappel, cela sera la première année que les affectations seront nationales pour les deux filières.

Le Directeur a rappelé pour de nombreux dossiers qu'il préférerait encourager la promotion par les concours internes en légère augmentation cette année, alors que le nombre de places a été largement réduit ces dernières années.

Les agents classés « très bons » cette année, sont appelés à le rester jusqu'à passer « excellents ». Le Président a affirmé sa volonté de resserrer celle-ci afin de permettre éventuellement à des agents n'ayant jamais fait de demande ou à des agents arrivés sur le département, d'intégrer directement cette liste. Il souhaite garder une "signature crédible" en ne faisant pas d'inflation sur cette liste tout en conservant une marge de manœuvre. Il a également indiqué vouloir offrir une visibilité réaliste et rapide (2 ans maximum) de promotion aux agents classés « très bons », compte tenu des quotas actuels.

Aux 6 Noms proposés au projet, les représentants **FO DGFIP** ont demandé que l'on puisse ajouter au moins un nom de chaque filière dans les personnes classées « excellents » pour profiter d'une éventuelle opportunité d'abondement de postes à pourvoir.

Le Président a ainsi accepté de compléter uniquement la liste des « excellents » de deux noms supplémentaires.

Ainsi pour les deux filières, 6 personnes devraient être promues dès 2014 .

Le dernier de chacune de ces listes “ non appelés ” sera prioritaire en 2015 pour figurer à nouveau sur la liste des excellents.

Les représentants **FO DGFIP** ont voté pour les listes des « excellents » et se sont abstenus pour les listes des agents dits « très bons » ou « à revoir ».

CAP n°1.

En catégorie B, 15 personnes sont candidates à la liste d'aptitude.

La CAPL n°1 a donc établi la liste suivante :

Classés “Excellents” :

- Philippe BERGONIER (Filière fiscale)
- Thierry DESTAING (Filière cadastre)

Classée “Très bon” :

- Nicole SOLEILHAVOUP (Filière gestion des comptes publics)

Les élus **FO DGFIP** ont voté « pour » les propositions des candidats classés “Excellents” et se sont abstenus pour les personnes classées “Très bon”. En effet, les élus **FO DGFIP** jugent que cette liste est trop contrainte (1 seul candidat) et devrait être élargie afin que les dossiers susceptibles de se voir promus à l'avenir puissent avoir déjà franchi une étape.